

La
Bruyère

Le champ est ouvert

Numéro 10

Janvier 2006

DANS CE NUMÉRO :

Une soirée riche d'enseignement ...	2
Bilan énergétique de La Bruyère	2
Ecolo soutient les démarches des citoyens	3
Gare de Bovesse : enfin un projet ?	3
Quantité d'énergie verte produite ...	3
Interview de Paul Wattecamps	4

En ce début d'année, Ecolo La Bruyère souhaite à tous les habitants des sept villages que compte l'entité une année 2006 pleine de joie et d'énergie. Le coût de celle-ci réclame en effet la mise en place urgente d'une politique locale de maîtrise de l'énergie. Pourquoi?

L'argument économique: lutter contre le gaspillage, faire des économies d'énergie est bon pour le portefeuille. Les économies dégagées peuvent atteindre **entre 10 à 15 % des dépenses** d'un budget communal : une série de primes régionales existent et ne demandent qu'à être actionnées. A la Bruyère, la majorité PS-MR ne semble pas au courant puisque quasi aucune demande de subsides n'a été introduite (voir page 2).

Pourtant, la gestion « en

bon père de famille » (slogan du maître) devrait permettre de vérifier que les deniers publics sont utilisés à bon escient, que les bâtiments sont bien entretenus, bien chauffés et bien éclairés dans un souci de confort idéal pour tous les usagers. Les citoyens ne comprennent pas que la Commune ne montre pas l'exemple en la matière...

L'aide aux personnes : la commune devrait, informer et accompagner ses administrés (y compris des plus démunis) afin de leur permettre de réaliser des économies d'énergie.

Le respect de l'environnement devrait nous animer tous afin de pouvoir léguer à nos enfants une commune vivable pour l'avenir.

Deux exemples :

- **La formation de « guides énergie »** permettrait d'élaborer des actions concrètes : semaine de l'énergie, information des écoles, des associations ou des

ménages. L'action de sensibilisation d'un éco-conseiller—que La Bruyère a toujours refusé—prendrait ici tout son sens. De même, la commune, à l'instar d'autres, pourrait octroyer des subsides pour l'adoption de panneaux solaires par les particuliers.

Au delà de la gestion publique des bâtiments communaux, il y a aussi la possibilité d'intégrer le développement d'énergie verte par la commune : pose de panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire pour les écoles, le (futur) hall de sport ou l'administration communale. La commune peut très bien miser sur la co-génération ou la filière bois énergie, voire même la biométhanisation de la matière organique.

La commune doit pouvoir aussi intégrer la donne énergétique en matière de mobilité, de logement, de lotissements ou de prescriptions urbanistiques. Une information pourrait être fournie à tout candidat bâtisseur...

A défaut d'action communale, la Région Wallonne, depuis le passage de José DARAS, propose une série d'aides pour aider les particuliers.

La soirée citoyenne du 25 janvier permettra d'informer les habitants de La Bruyère de ces opportunités.

Bienvenue à tous.

Ecolo La Bruyère, de l'énergie Verte pour 2006 !

ecolo La Bruyère

Economiser l'énergie dans votre habitation :
quelles primes publiques pour vous y aider à La Bruyère ?

Soirée d'information ouverte à tous

Mercredi 25 Janvier 2006
20h - Salle « NOSSE MAUJONE » à MEUX

Avec la participation de :

- Paul Wattecamps, échevin de l'énergie et de l'environnement à Assesse
- Cécile Barbeaux, juriste spécialisée en énergie à la Région Wallonne
- Thierry Laureys, coordinateur des projets PALME à Beauraing
- Claude Delforge, responsable d'achats groupés de panneaux solaires à Vedrin

Edition responsable - Jean Savaris, rue des Déportés 11, 5000 Phrasnes

- **Le Programme d'Actions Locales de Maîtrise de l'Energie (PALME) :** l'établissement d'un « cadastre énergétique » des bâtiments communaux permettrait de faire ressortir ceux qui sont les plus « énergivores » et d'en pallier les excès. La Bruyère n'y a pas souscrit.

ecolo

Action écologiste À La Bruyère

UNE SOIREE RICHE D'ENSEIGNEMENT...

L'enseignement communal ne peut être la chasse gardée d'un échevin ou d'un parti. Ce 23 novembre, Ecolo La Bruyère a permis une meilleure information des citoyens par la rencontre avec trois mandataires Ecolo, compétentes en matière d'enseignement et d'accueil. Elues de tous, ces échevines s'estiment responsables, notamment financièrement, devant tous les citoyens quelque soit l'école de leurs enfants. Par leur motivation, leur détermination et la mise en place d'une participation, elles ont démontrés que cela fonctionne ! Et ce pour cause...

Claire PARMENTIER, échevine à Gembloux, consacre 38 heures /semaine à la réalisation de projets, en plus d'une occupation professionnelle mi-temps.. Elle

fournit un travail de terrain en associant les enseignants, les parents, divers acteurs du monde associatif et les services internes à la commune, aux différents projets mis en place: *aménagement des bâtiments scolaires, maintien des implantations dans les villages, projets tiers-monde...*



Thérèse-Marie BOUCHAT, échevine à Floreffe, a fait de l'enseignement communal une priorité, en mettant l'accent sur:

son engagement personnel: temps, écoute, réflexion; la concertation (comité parents-enseignants); l'information, le dialogue, la rapidité à résoudre les problèmes dès qu'ils se présentent; des projets intergénérationnels avec les élèves; la mise sur pied d'un accueil extra-scolaire en utilisant les personnes ressources au sein de la commune.

Brigitte du TRIEU, coordinatrice de l'accueil extra-scolaire à Honnelles a mis sur pied: *un accueil des enfants de toutes les écoles dès 7h 30 et jusqu'à 17h 30; la formation et la qualification du personnel d'enca-drement (100 h sur 3 ans); une commission avec différents partenaires concernés (parents, écoles, associations...); l'élaboration d'une brochure récapitulative des activités organisées au sein de la commune et actualisée annuellement; la rationalisation des activités extra-scolaires et des déplacements qui en découlent.*

S'il participe à une majorité, **Ecolo La Bruyère** proposera :

- de régulariser le statut du personnel d'accueil et d'activer la déductibilité fiscale des frais de garderie pour les parents;
- d'associer les citoyens aux décisions qui les concernent par un conseil de participation actif et réellement représentatif (réélection des parents en cours)
- de rencontrer régulièrement le personnel enseignant pour reconnaître leur travail pédagogique.

GROS PLAN

BILAN ENERGETIQUE DE LA BRUYERE

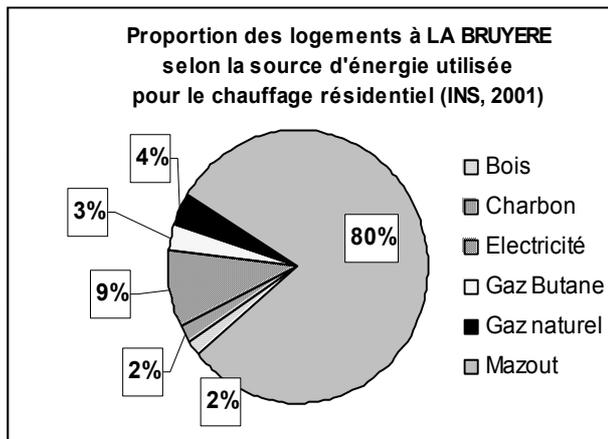


Inter-Environnement Wallonie a dressé le bilan énergétique de la commune de La Bruyère. Totalisée en 50 points, cette évaluation globale accorde un poids important à la maîtrise des consommations, à la production d'énergie verte, à la mobilisation du citoyen et enfin à la participation (aux appels à projet).

Résultats sur une échelle de A (la plus performante) à G (la moins performante), **La Bruyère reçoit un pitoyable ...F comme faible!** En chiffres, cela devient 1/7 ! Pourquoi ? L'enquête d'IEW montre que **La Bruyère n'a activé aucun outil d'économie d'énergie** à sa disposition. Outre le fait que pas un échevin n'a cette compétence dans ses attributions, aucun agent communal n'a été désigné pour s'en charger ni s'y former... Seuls 5 bâtiments ont fait l'objet d'un cadastre énergétique et ce, il y a 20 ans ! Pourtant des

subsidés ont été demandés pour l'éclairage public (EPURE), ce qui en a diminué la **consommation de 57%** ! Mais aucune politique de

eau solaire, pas de guidance sociale pas de guide énergie).



production d'électricité verte n'a été menée dans la commune (pas de chauffe-eau solaire communaux ni d'étude de faisabilité d'énergies renouvelables...) ni d'ailleurs d'information des citoyens (pas de prime communale pour le chauffe-

locales, projets verts, demande de subventions régionales.

Ce qui est bon pour la planète est bon pour le portefeuille du citoyen !

L'ÉCOLOGIE AU QUOTIDIEN

La locale Ecolo soutient les démarches des citoyens de Rhisnes:

Trop de bruit à La Bruyère !

Des citoyens de Rhisnes ont pris l'initiative de recueillir plus de 400 lettres d'habitants ulcérés de l'amplification du bruit causé par l'autoroute E42 et de les remettre au Ministre Dardenne après avoir écrit au Bourgmestre et à l'administration des routes (MET) sans résultats tangibles.

En tant que groupe politique présent au conseil communal de La Bruyère, Ecolo soutient pleinement cette demande légitime: selon l'OMS, l'exposition à un niveau de bruit supérieur à 55 dB (ce qui serait le cas de Rhisnes selon les relevés du comité) est susceptible de nuire au bien-être et à la santé de la population. Ce bruit de fond (diurne et nocturne) est de toute évidence dû à la dégradation du revêtement routier et à un manque d'écran sonore efficace.

A plusieurs reprises, Jean Severin, Conseiller communal Ecolo à La Bruyère a interpellé le Collège des Bourgmestre et Echevins et, comme le comité des riverains le suggérait, a proposé aux responsables du MET dès le

mois de juin 2005, plusieurs solutions :

- **prolonger le mur anti-bruit** existant jusqu'au parking autoroutier du bois d'Hulplanche d'une part, et jusqu'à la sortie de l'autoroute (Namur ouest) d'autre part. (Le viaduc étant une source de nuisance manifestement très importante).
- **poursuivre le reboisement des talus** de l'autoroute (côté village) entamé l'hiver 2004 ;
- **remplacer**, lors des travaux qui porteront l'autoroute E 42 à 3 bandes de circulations, le **revêtement actuel** par un autre beaucoup plus silencieux.

Une analyse des nuisances et des propositions identiques de remédiations devraient être apportées à Warisoulx (E411).

Le groupe Ecolo La Bruyère demande dès lors au Ministre Dardenne de prendre en compte la demande du comité des riverains et de permettre ainsi aux villages de Rhisnes et d'Emines, riverains directs de la E42, de figurer sur la liste des sites prioritaires à aménager.

(Communiqué de presse diffusé le 6.12.2005)



QUANTITÉ D'ÉLECTRICITÉ VERTE PRODUITE EN WALLONIE ET ÉCONOMIE DE CO₂ (AU 23 DÉCEMBRE 2005)

Période (1)	Tonnes de CO ₂ évitées (2)	Nombre de MWh verts produits (3)	% d'électricité verte (4)
Année 2003	279.684	751.723	3,2%
Année 2004	327089	875.102	3,7%
1 ^{er} trim. 2005	101.328	230.610	3,6%
2 ^e trim. 2005	77.125	221.438	4,0%
3 ^e trim. 2005	63.527	175.768	3,35%
Total 23/12/2005	871.926	2.349.387	/

1) C'est la date du relevé des compteurs qui détermine la période à laquelle sont affectés les certificats verts attribués.

(2) Un certificat vert est octroyé au producteur vert lorsque sa production a permis d'éviter 456 kg de CO₂ qui auraient été nécessaires dans les filières classiques de référence.

(3) Quantité d'électricité produite donnant droit à des certificats verts.

(4) Rapport entre la quantité d'électricité verte produite en Région wallonne et la quantité d'électricité vendue par des fournisseurs à des clients finals wallons sur la même période.

Source CWAPE

ENFIN UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE BOVESSE ?

Le Comité Consultatif des Usagers, organe interne à la SNCB, reçoit les desideratas des voyageurs et remet, après examen sur place, un avis auprès de la société publique de transport. Ainsi, en septembre 2005 l'avis 05/30 concernait l'aménagement de la gare de St Denis-Bovesse.

Relativement bien située entre Namur et Gembloux sur la ligne 161, ce point d'arrêt non géré souffre des mêmes carences et du même accueil minimal que les gares de cette catégorie : signalisation absente ou déficiente depuis la voie publique, confort d'attente très spartiate, signalétique réduite au minimum quasi absolu, etc. Toutefois, le parking, l'abri



couvert

pour vélos, les travaux de restauration des escaliers et du tunnel sous-voies en style rétro pourraient se poursuivre, suggèrent les auteurs de l'étude, «*par une cure de jouvence à ce délicieux patrimoine qu'est la belle salle d'attente du quai 2*». Le comité suggère à la SNCB quelques travaux d'entretien comme l'éclairage du parking, l'entretien des escaliers, un plan des environs de la gare et des panneaux indicateurs sur les quais.

Pourquoi le conseil communal ne soutiendrait-il pas ces propositions par une motion à la SNCB en lui enjoignant ainsi qu'au Comité des usagers la même démarche pour la gare de Rhisnes ?

Coup de cœur



Le groupe Ecolo La Bruyère se réunit tous les mois pour préparer le conseil communal, les activités locales et le journal.

Pour contacter le groupe :

Béatrice Lutte : 081/ 51 35 04
Philippe Soutmans : 081/56 85 73

La Bruyère

Le conseiller communal :

Jean Severin, rue des Déportés 11 à Rhisnes, 081/56 87 44, sevejean@swing.be

Site Web d'Écolo :
www.ecolo.be



Ce journal, imprimé sur du papier recyclé avec de l'encre végétale, est entièrement financé par les cotisations des membres et les jetons de présence du conseiller communal.

Dernier conseil communal :

► 29 décembre 2006

Prochain conseil communal :

► Non fixé à ce jour !

Vous avez des questions à nous poser ?

Des réactions à nous soumettre ?

Des avis à partager ? ...

N'hésitez pas à nous contacter :
ecolo.la.bruyere@skynet.be



Paul Wattecamps, échevin Ecolo de l'énergie à Assesse.

Marié et père de quatre enfants, Paul Wattecamps est producteur-réalisateur d'émissions scientifiques à destination du grand public aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix de Namur.

Paul, la marque verte à Assesse, c'est quoi, en matière de réalisations concrètes ?

C'est beaucoup de choses. C'est d'abord une gestion des déchets qui nous a permis, comme dans d'autres communes à participation verte, de lancer une politique qui, à court terme, conduira à une diminution de moitié le volume des déchets mis en décharge... et donc la facture communale. C'est ensuite, tout un travail en matière d'aménagement du territoire, avec une Commission Communale d'Aménagement du Territoire dynamique et un schéma de structure communal qui vient d'être adopté par le conseil communal. C'est également, tout un travail de valorisation et de préservation de notre patrimoine naturel, avec la réhabilitation de sentiers et une semaine annuelle de la Nature. C'est enfin, un travail multiforme sur l'énergie : celle qu'on permet à nos concitoyens d'économiser et celle qu'on va produire demain sur le territoire communal, notamment via l'implantation d'éoliennes.

Et en terme de méthode, qu'est-ce qui différencie Ecolo des autres ?

Je pense que, comme ailleurs où Ecolo participe à la gestion, c'est la dimension de participation des citoyens qui fait la différence avec les autres listes. A Assesse, dans mes domaines de compétences, outre la CCAT qui fonctionne très bien, un groupe « sentier et chemins communaux » très dynamique, des guides « énergie » qui travaillent ensemble, ... Lors d'une récente réunion sur les Programme d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographiques, il y avait 250 personnes ! Et c'est clair que faire participer les gens, d'une part, ça améliore nos projets et, d'autre part, ça facilite l'adhésion à ceux-ci. J'avoue que je n'ai pas encore très bien compris combien les

autres groupes politiques de la commune l'assimilent si lentement!

Ça veut dire qu'il y en a encore beaucoup de choses à faire à Assesse...

En effet, il faut savoir que je suis le seul échevin vert sur un collège de cinq

- personnes... représentant quatre
- groupes différents, ce qui ne
- facilite pas toujours la cohésion,
- voire la cohérence. Je pense qu'il
- y a encore plein de choses à faire
- demain, notamment en matière
- culturelle. Le secteur associatif fait
- de bonnes choses, mais la
- commune est un peu absente de
- cette dimension importante de la
- vie collective (Cinéma, expositions,
- musées,...) . Et puis aussi en
- matière de lien entre santé et
- environnement. La commune

pourrait développer des initiatives utiles sur la qualité de l'air dans la maison, sur la qualité de la nourriture, etc.

C'est un bon projet Ecolo pour une prochaine législature !



Paul Wattecamps,

Monsieur Biométhanisation

Assesse doit être la commune de Wallonie où le mot « biométhanisation » doit le plus parler aux citoyens, car deux projets d'ampleur sont en voie d'y voir le jour, sous l'impulsion et grâce notamment à la ténacité de Paul.

Il y a d'abord ce projet d'installation d'une « centrale verte » sur le zoning d'Assesse, qui pourrait digérer 30.000 tonnes de déchets organiques ménagers et les transformer, d'une part, en compost utilisable par les particulier ou en agriculture, d'autre part, en biogaz valorisable directement par la production d'électricité. Mais il y a également un projet, plus local, de biométhanisation d'effluents agricoles qui doit se concrétiser très prochainement dans le village de Maillen. Il permettra non seulement à plusieurs éleveurs de gérer à proximité les effluents produits par leur bétail mais également via la chaleur et le biogaz produits de chauffer le Hall Omnisport communal, des locaux du CPAS, voire quelques logements ...

Paul Wattecamps, sera avec Thierry Laureys, Cécile Barbeaux et Claude Delforge, présent à la soirée du 25 janvier à Meux consacrée aux économies d'énergie (entrée gratuite).